



## **Avertissement au lecteur**

**L'auteur de cet article milite pour la création d'un puissant groupe de pression Défense pour donner aux militaires les moyens de leurs missions et améliorer leurs conditions de vie.**

**La méthode qu'il préconise pour fédérer l'action des anciens et des jeunes, c'est à dire l'active, la réserve et les retraités, peut paraître difficile à mettre en œuvre.**

**En tout état de cause la recherche d'une synergie s'impose pour parvenir à sensibiliser les Français aux questions militaires et de défense et permettre ainsi au Chef d'état major des armées (CEMA) de mieux se faire entendre et respecter par la classe politique.**

**Je suis un officier général en 2<sup>e</sup> section (2s) qui, depuis qu'il a quitté le service actif en 2001, considère être un citoyen comme un autre libre de s'exprimer sur tout sujet concernant la cité. Cependant je n'oublie pas que je suis un officier qui se doit de respecter certaines règles inhérentes à la spécificité du métier des armes.**

**Pour rédiger cet article consacré au domaine de la Défense et des armées je me suis donc mis dans la peau du soldat, estimant avoir l'avantage de posséder un fond de connaissances utile. Je m'adresse à tous ceux, civils et militaires, concernés par la "*chose militaire*".**

**Entré à l'Ecole Spéciale Militaire (ESM) de Saint-Cyr en 1963, j'appartiens à une génération qui sait que le syndrome de la guerre d'Algérie n'est pas encore évacué, ce qui bien évidemment ne facilite pas la relation politico-militaire.**

**Rien ne justifie aujourd'hui l'antimilitarisme méprisant et suffisant de**

**certains responsables politiques à l'égard des chefs militaires qui doivent faire preuve de courage intellectuel, comme vient de le manifester, en toute loyauté républicaine, le général de Villiers.**

**Général de division (2s) Jean-Pierre Soyard**

## **Avant propos**

**La démission du général de Villiers a soulevé une forte émotion dans la communauté militaire, aussi bien dans les armées, que dans les associations d'anciens militaires.**

**L'attitude du Président de la République et de son gouvernement à l'égard du Chef d'état-major des Armées (CEMA), qui ne faisait que son devoir en s'exprimant devant les représentants élus de la Nation, a également profondément choqué une grande partie de l'opinion publique. Cet incident traduit une dégradation préoccupante de la relation et de la confiance entre les civils et les militaires du pays dont les effets sont dangereux pour la sérénité des forces, leurs capacités de combat et in fine, pour la sécurité des Français.**

**Cette démission courageuse et parfaitement justifiée d'un grand chef militaire constitue aujourd'hui l'occasion de mobiliser tous ceux qui se sentent concernés par les problèmes de Défense, " *jeunes et anciens* " dans l'intérêt bien compris des Armées et au profit de l'ensemble des Français qu'elles se doivent de défendre.**

**Ce plaidoyer est celui d'un " *grand ancien* " qui, après 38 ans d'exercice du métier des armes et plus de 15 ans de militantisme dans le monde associatif orienté vers la communauté militaire, cherche à apporter sa contribution à un combat visant à redonner aux armées toute la place qu'elles doivent occuper au sein de la société.**

**Ce combat ne s'inscrit pas dans le cadre d'une idéologie politique. Il fait appel à l'expérience et reflète des convictions.**

**Il est évident, qu'un ancien n'est sans doute pas le mieux placé pour définir ou critiquer les choix tactiques, voire opérationnels du moment, mais quelle que soit son ancienneté, un ancien responsable militaire peut, à tous les niveaux de la hiérarchie, faire profiter les membres de la communauté militaire de son vécu et de ses multiples expériences.**

**Cette crise laissera probablement des traces durables et le nouveau CEMA a une tâche difficile à remplir. Mais maintenant, il convient bien évidemment de s'attacher à sortir l'Institution militaire de la situation intenable dans laquelle elle se trouve cadencée aujourd'hui !**

**Il s'agit de permettre aux armées de remplir les missions qui leur sont confiées avec des moyens adaptés et suffisants, d'améliorer les conditions de vie des militaires qui se sont sensiblement dégradées depuis quelques années et de redonner à la hiérarchie militaire la plénitude des responsabilités organiques et opérationnelles nécessaires à l'exercice du métier des armes et correspondant à la place que les élites militaires doivent tenir dans la Nation.**

**Cet article formule des observations sur les principaux problèmes rencontrés par l'Armée française depuis la première guerre du Golfe (*opération Daguet*) jusqu'à nos jours, avant d'émettre un certain nombre de propositions susceptibles de favoriser la relation politico-militaire, l'organisation du commandement et la concertation indispensable entre les différentes catégories de personnel d'active, ainsi qu'entre ces derniers et les anciens militaires.**

## **Un constat : Point de situation.**

**Les difficultés rencontrées par l'institution française, évoquées ici, touchent quatre domaines:**

- l'attitude des politiques à l'égard des militaires,**
- le passage de la conscription à la professionnalisation,**
- l'organisation du commandement au sein du Ministère de la Défense,**
- l'évolution des mentalités.**

### **1/ L'attitude de méfiance du politique, voire de mépris à l'égard des militaires .**

**L'armée est aux ordres du politique, et ce dernier qu'il soit de droite ou de gauche, s'efforce toujours de la maintenir dans un statut de "*grande muette*." : les militaires doivent se taire, se consacrer exclusivement au combat et ne s'occuper de rien d'autre. Mais « *si une crise grave survenait au sein des armées sur un théâtre d'opérations, imputable au manque de moyens ou à la précarité de la préparation opérationnelle que les armées***

*subissent aujourd'hui, nul doute que le chef des armées tournerait ses reproches exclusivement sur le commandement militaire ; nous en avons eu des exemples récents. Il y a là une grande injustice et un désordre intellectuel et institutionnel mais bien davantage moral, inacceptables.(4)*

**En fait les responsables politiques, de tout bord, ne souhaitent pas voir les chefs militaires se faire trop entendre et ils aimeraient bien que les généraux en 2e section soient aussi réservés. Après l'affaire de Calais, lors du précédent quinquennat, la réforme envisagée permettant de sanctionner directement et rapidement les généraux par la seule volonté du ministre de la Défense, en est la meilleure preuve !**

**Maintenant, il faut bien le reconnaître également, le comportement face aux élus à la limite de la servilité de certains chefs militaires, rend peut-être service aux politiques mais nuit à la crédibilité de l'institution.**

## **2/ Le passage difficile d'une armée de conscription à une armée totalement professionnelle**

**Le choix de Jacques Chirac de mettre fin à la conscription et de doter la France d'armées totalement professionnalisées s'est immédiatement traduit par une saignée dans les effectifs et la dissolution de nombreuses unités jusqu'au départ du dernier appelé, fin 2001. Le mouvement s'est poursuivi sous les administrations Sarkozy et Hollande, des dizaines de milliers d'emplois ayant été supprimés jusqu'au traumatisme des attentats de novembre 2015, marquant un coup d'arrêt au processus.**

**Parallèlement, bien entendu, le budget de la Défense a enregistré un recul spectaculaire, passant de plus de 3% du PIB au début des années 90, à 1,6% en 2016. Si La France dispose aujourd'hui d'une armée ultra-professionnalisée, qui a fait ses preuves partout, le prix à payer est élevé." *Faute de réserves suffisantes d'un point de vue quantitatif et qualitatif, faute d'appelés, auxquels de nombreuses missions pouvaient être déléguées, permettant aux soldats de se concentrer sur leur cœur de métier, le combat, nos armées ne sont plus en mesure de remplir l'ensemble des missions qui leur sont demandées. Car il ne suffit pas d'être un professionnel aguerrri pour combler les vides, aujourd'hui trop criants, dans les rangs. Pour pallier le manque de matériel moderne et opérationnel.***

***Entre les opérations extérieures (OPEX), l'opération Sentinelle, la multiplicité des missions de souveraineté que les armées assurent au quotidien sans que l'opinion publique ne s'en rende compte, nos soldats n'en peuvent tout simplement plus.***

*Ils n'ont plus de vie de famille, n'ont plus le temps de se reposer entre deux missions, de s'entraîner, de s'approprier sereinement les nouveaux matériels lorsque ceux-ci entrent – enfin – en dotation. L'armée française, désormais bien trop réduite, n'a plus les moyens des ambitions que les autorités politiques nourrissent pour elle et est de moins en moins bien préparée à des missions sans cesse plus complexes." (1)*

### **3/ l'évolution chaotique de la relation politico-militaire et de l'organisation du commandement dans les armées.**

**Sous la présidence Mitterrand, l'Amiral Lanxade a entrepris de nombreuses réformes aboutissant à la création d'organismes interarmées ( COIA, EMIA, COS, DRM, PCIAT) (3) et redéfinissant l'organisation du commandement.**

**Ainsi il était bien établi à cette époque que l'EMA avait la responsabilité opérationnelle et les différentes armées la responsabilité organique des forces.**

**Dans cette organisation le CEMA, n'était en aucune façon un subordonné du MINDEF dans la chaîne opérationnelle( OPS), ayant un lien direct avec la Présidence (PR).**

**Les quatre chefs d'État-major étaient placés sur le même pied dans les relations avec le MINDEF concernant toutes les questions relatives à l'administration et à la gestion organique des forces: finances, ressources humaines, infrastructure, soutien en général.**

**Sous la présidence Sarkozy, le général Georgelin a remis en cause cette répartition des rôles, dépouillant les CEMS de l'essentiel de leurs attributions organiques, n'en faisant plus que des adjoints du CEMA, devenu lui même responsable de tout vis à vis, soit du MINDEF soit du PR.**

**Sous celle de Hollande nous avons assisté, sous l'impulsion du MINDEF, au dépouillement progressif de la plupart des attributions organiques du CEMA au profit d'administrateurs civils, et le CEMA est devenu dans tous les domaines, y compris opérationnels un subordonnée direct du MINDEF.**

**Le MINDEF s'est attaché en fait à marginaliser les généraux et s'est attribué des responsabilités opérationnelles qui ne peuvent être les siennes.**

## **4/ Un besoin de plus en plus affirmé et Urgent de "libérer la parole" dans les armées !**

**Notre armée est le reflet de la Nation. Nos soldats vivent à l'ère informatique, vivent avec le téléphone au bout du bras et ne lisent plus beaucoup. Ils sont dans la logique de la consommation à outrance, la facilité, l'individualisme etc...**

***"Nos soldats ont de plus en plus le sentiment d'être les laissés pour compte de la République, laquelle marque bien plus de considération et de respect aux enseignants et aux cheminots, qui ne risqueront jamais, eux, leur vie pour leur pays, mais disposent d'instruments de chantage puissants vis-à-vis des autorités. Privés-légitimement – de droit de grève par leur statut, astreints à un devoir de réserve que l'on a soi-disant élargi au cours des dix dernières, mais qui reste dans les faits aussi restreint qu'une peau de chagrin, les militaires doutent. De plus en plus de cadres quittent précocement la carrière des armes, dans laquelle leurs chances de se voir confier un jour un commandement gratifiant diminuent proportionnellement à l'augmentation de leurs qualifications. Parce que l'armée est à l'image de la société, de plus en plus de soldats ne se sentent plus non plus représentés par un chef de l'état élu par une minorité de Français et sont, en conséquence, de moins en moins enclins à supporter les humiliations et les coups bas qu'on leur inflige".(1)***

**C'est de cette situation qu'hérite le général Lecointre, nouveau chef d'état-major des armées (CEMA). Il va devoir montrer sa capacité à s'imposer dans l'arène politique pour obtenir la confiance des Armées.**

### **DES PROPOSITIONS.**

**Une communauté militaire résolue et solidaire dans ses actions au profit des armées. Ces propositions sont faites en respectant des principes considérés comme fondamentaux :**

- le maintien de la spécificité du métier des armes,**
- un devoir d'expression respectant "la déontologie du soldat" (solidarité ),**
- la libération de la parole, en excluant tout droit syndical, pour préserver les intérêts des individus tout en ayant en permanence dans l'esprit le souci d'assurer " le succès des armes de la France",**
- Des anciens militaires qui ne sont tenus d'être, en quoi que ce**



**soit, le porte-parole de ceux qui sont désormais aux commandes, mais qui veillent à ne jamais vouloir utiliser l'institution militaire à des fins politiques et s'abstiennent de porter des jugements sur les chefs militaires du moment..**

**Sur cette base il est suggéré de créer un système de relations permettant d'unir les efforts de tous ceux, qui au sein de l'institution militaire ou à l'extérieur, cherchent à donner aux militaires les moyens de leurs missions et à améliorer leurs conditions de vie. Il semble souhaitable, pour conserver la spécificité du métier des armes, que la libération de la parole au sein de la communauté des citoyens soldats s'effectue plutôt dans le cadre de puissantes fédérations d'associations.**

**En effet si l'engagement en politique d'un certain nombre de militaires, en vue d'exercer des responsabilités municipales, départementales, régionales ou nationales, peut s'avérer très utile pour la communauté militaire, il est à craindre que pris dans un appareil, dont le but est l'accession puis le maintien au pouvoir, ces militaires devenus des acteurs politiques soient soumis à la discipline de leur parti et qu'ils ne soient pas vraiment en mesure de défendre l'institution au sein de structures plus ou moins enfermées dans des querelles intestines.**

**Il ne paraît pas raisonnable non plus de banaliser les armées en introduisant dans leur fonctionnement interne une organisation syndicale.**

**La loi du 2 juillet 2015 a créé un droit d'association adapté à l'état militaire, en excluant tout droit syndical. Il s'agit des Associations Professionnelles Nationales de Militaires (APNM). Elles sont composées exclusivement de personnels d'active et de réservistes opérationnels et ont pour raison d'être, la défense des intérêts militaires en ce qui concerne la condition militaire.**

**Cette vision qui donne un rôle de premier plan au monde associatif dans sa contribution à la défense des intérêts collectifs de la communauté militaire paraît réalisable sous réserve que la hiérarchie en place soit convaincue de la nécessité de créer une synergie entre la hiérarchie militaire, les APNM et le réseau associatif regroupant les anciens militaires et les civils désireux de contribuer à la sauvegarde des capacités de nos armées.**

**Il convient donc désormais, de distinguer deux types d'organisation associative, l'une consacrée aux personnels d'active, l'autre destinée aux militaires ayant quitté le service actif.**

## **Le haut commandement :**

**Il est d'abord indispensable que les officiers chargés du**

**commandement des hommes récupèrent les attributions organiques qui leur ont été retirées, avec la mise en place de structures technocratiques méconnaissant le souci de l'efficacité opérationnelle et du soutien de l'homme. Il s'agit de refonder les relations entre les civils et les militaires en redonnant toute leur place aux militaires dans le pays et dans leur propre ministère. Celui-ci étant redevenu " *des armées*", rend la prévalence des civils sur les militaires encore plus incohérente.**

**Il est inacceptable de vouloir confiner les élites militaires dans des rôles de simples exécutants, sous le prétexte fallacieux du "*devoir de réserve*", ou de l'idée absurde de limiter leurs attributions dans le cadre du "*cœur de métier*".**

**Il appartient donc aux chefs militaires d'exercer une pression sur le monde politique par une action collective menée en interarmées en direction du Mindef pour pouvoir exercer les responsabilités qui leur reviennent et remettre en place une organisation des forces cohérente. C'est le but que s'est fixé le nouveau CEMA, à en croire son premier ordre du jour.**

**Ils doivent militer pour l'adéquation des missions aux menaces et des moyens aux missions : revue stratégique (menaces prioritaires, missions, obligation de choix, budget, recrutement, entraînement, équipements, décisions industrielles.**

## **Les associations professionnelles nationales de militaires (APNM)**

**Dans le *Casoar d'avril 2016*, consacré au monde associatif, un article écrit par le GCA Jean Colin formule la suggestion suivante :" *...les officiers peuvent être le moteur du nouveau dispositif; dans cette perspective les associations comme la Saint-Cyrienne, l'Epaulette ou le Trèfle sont en mesure d'apporter le soutien des anciens aux jeunes générations d'officiers d'active. Elles peuvent les inciter à rassembler autour d'eux des sous-officiers et militaires du rang partageant les mêmes valeurs, pour constituer une très large APNM. Cette APNM responsable pourrait constituer une force de proposition redoutable, comme l'est l'association du corps préfectoral et des hauts fonctionnaires du ministère de l'Intérieur. Les officiers en harmonie avec leur temps contribueraient ainsi à promouvoir et faire vivre un dispositif qui agira dans l'intérêt de tous, en synergie avec le commandement et le respect de la tradition militaire..*" Il est précisé par ailleurs ..." *Cette adhésion dépendra pour une large part de l'attitude de la hiérarchie vis-à-vis des APNM. Il apparaît nécessaire que les états-majors et les directions générales, notamment à travers leurs***



***directions des personnels militaires, accompagnent la réforme en encourageant la constitution d'au moins une APNM et, au-delà, leur fédération."***

**Dans cette perspective les responsables des APNM, se concentrent donc sur les questions relevant de la condition militaire ; le niveau de vie, les aides à la mobilité, la disponibilité (*logement*), les carrières, le reclassement, etc... en ayant la volonté de préserver les intérêts des individus, tout en ayant en permanence dans l'esprit le souci d'assurer " *le succès des armes de la France*". (5) Dans la mesure où les représentants de ces associations seront, devant le CSFM, porteurs de doléances et de propositions - fruits d'une concertation inter-grades, interarmées, interservices - la liberté d'expression collective dans les instances officielles devrait en sortir renforcée.**

**C'est probablement la seule manière de permettre à la communauté militaire, tous grades confondus, de mieux se faire entendre des politiques sur des questions spécifiques aux militaires en s'exprimant collectivement, en dehors de la hiérarchie, par l'existence d'une association indépendante.**

## **Les associations d'anciens militaires**

**Dès à présent certaines associations sont très actives (*ASAF, G2s, Saint-Cyrienne*, etc), contribuant à de salutaires réflexions sur les questions de défense, mais force est de constater l'absence d'une réelle coordination permettant de fédérer les énergies.**

**Il serait souhaitable qu'une structure - cercle de réflexion interarmées - soit mise en œuvre pour assurer une large diffusion dans les médias et sur les réseaux sociaux des différentes contributions de tous ceux qui se sentent concernés par la " *Chose militaire* ». L'idéal est bien sûr de parvenir à rallier les citoyens autour de leur armée et de leur défense pour répondre aux enjeux du monde. Dans ce mouvement associatif externe à l'institution militaire, les OGX ( 2s) devraient, du fait de leurs anciennes responsabilités, s'efforcer de jouer un rôle moteur. La question se pose de l'opportunité du maintien d'une 2e section des officiers généraux. Supprimer ce statut serait un signe supplémentaire de dévalorisation des élites militaires dans la société (voir les avantages acquis par tous ceux qui ont exercé des responsabilités de haut niveau dans des fonctions électives ou professionnelles), mais cette mesure ne changerait pas, qu'on le veuille ou non, qu' un officier général, quelle que soit sa position, n'est pas un citoyen ordinaire. Il doit dans son comportement comme dans sa manière de s'exprimer, s'attacher à respecter certaines règles qui**

relèvent de ce que l'on peut appeler la déontologie militaire.

Il est sûr que des hommes de qualité, qui ont rendu de précieux services dans le passé, sont capables en agissant solidairement de réveiller les consciences et du même coup de forcer les politiques à mieux écouter les militaires.

## **CONCLUSION**

Dans ce système de relations bâti sur le principe d'un devoir d'expression respectant "*la déontologie du soldat*", chacun joue son rôle:

les chefs militaires  
**les chefs militaires**

en s'organisant et agissant collectivement, s'attachent à se faire entendre des décideurs politiques pour obtenir les attributions et les moyens organiques et opérationnels nécessaires à la mise en œuvre des forces et à l'accomplissement des missions assignées,

les responsables des APNM,  
**les responsables des APNM,**

se concentrent sur les questions relevant de la condition militaire pour préserver les intérêts des individus, dans l'intérêt bien compris des armées (5)

les anciens militaires,  
**les anciens militaires,**

et en particulier les *OGX (2S)*, formulent sur la place publique leurs propositions, leurs critiques, surtout si celles-ci conduisent à mettre en lumière des insuffisances, des lacunes, des infamies, des mensonges, des contre-vérités, en veillant à ne jamais vouloir utiliser l'institution militaire à des fins politiques et en

**s'abstenant de porter des jugements sur les chefs militaires du moment.**

**En tout état de cause c'est en agissant ainsi solidairement et en faisant preuve de bon sens que tous ces responsables peuvent espérer réveiller les consciences et du même coup, forcer les politiques à mieux exercer leurs obligations régaliennes en matière de Défense.**



**1** Philippe Migault, directeur du Centre européen d'analyses stratégiques, analyste, enseignant, spécialiste des questions stratégiques. Son analyse paraît parfaitement correspondre à la situation actuelle de nos armées.

**2** Il est conseillé la lecture attentive du dossier N 20 du G2s qui explique parfaitement comment s'est effectuée la relève des généraux par de hauts fonctionnaires à la tête d'institutions, avec toutes ses conséquences déplorables pour le corps des officiers.

**3** COIA : Centre opérationnel interarmées; EMIA: Etat Major interarmées; COS: commandement des opérations spéciales; DRM: Direction du renseignement militaire; PCIAT: Poste de commandement interarmées de théâtre

**4** Conclusion d'un récent article du Général d'armée Faugère (2s)

**5** " *Le métier du soldat ne consiste pas seulement à se battre, mais à s'assurer toutes les commodités possibles dans les dents mêmes des périls qu'il affronte. C'est une bien étrange chose, quand on y pense. Si un soldat est bien payé, bien nourri, bien vêtu, bien logé et bien traité par ses chefs, loin que ce traitement l'attache davantage à la vie, il le poussera tout le rebours à la hasarder plus volontiers quand sonnera l'heure de se battre.* "

**Hörner - Capitaine des Suisses au service du Roi Louis XIII.**

